

■ **Société coopérative ATC**, à Genève, CH-660-1820005-5, sauvegarder et favoriser les intérêts de ses membres, etc. (FOSC du 20.02.2007, p. 9). L'inscription no 2226 du 14.02.2007 est rectifiée en ce sens que Majou de la Débutrie Philippe signe collectivement à deux (et non pas individuellement) et complétée en ce sens que Krul Herman Jan Pieter et Van Willigenburg Arnout Sven signent désormais collectivement à deux.
Journal no 2819 du 27.02.2007
(03807804 / CH-660.1.820.005-5)